



L'avènement de l'apartheid en Afrique du Sud, partie I: une longue et violente histoire coloniale

En 1948, l'apartheid, système de ségrégation raciale, est officiellement instauré en Afrique du Sud. Ce premier volet d'une série qui comptera trois articles revient sur ce système

Par Malaika Coco

Apartheid, un mot qui fait peur. Un système terrible qui désigne littéralement la séparation entre les Noirs et les Blancs. A partir de 1948, l'Apartheid, jusque là toléré, est légalisé en Afrique du Sud. Les Blancs représentent alors environ 10% de la population sud-africaine. Cet appareil politique, législatif et social de ségrégation raciale a pourtant régné en Afrique du Sud jusqu'en 1990.

PARTIE 1 : Une longue et violente histoire coloniale



En 1948, le monde découvre officiellement l'Apartheid. Le Parti national de Daniel François Malan accède au pouvoir. Ce groupe ultranationaliste utilise comme leitmotiv le terme afrikaans, « apartheid », c'est-à-dire la séparation radicale entre les Blancs et les « non Blancs » qui regroupent les Noirs, les Métis et les Indiens. Bien que, dans les faits, la ségrégation devienne légale à partir de la seconde moitié du XXème siècle, les racines de cet épisode douloureux de l'histoire sud-africaine remontent à la colonisation.

Après la conquête des terres américaines, les explorateurs européens, poussés par une irrésistible quête de richesses et de découvertes géographiques, s'établissent le long des côtes africaines. En effet, l'Afrique apparaît tel un continent mystérieux et réputé hostile. En 1652, la Compagnie néerlandaise des Indes orientales souhaite fonder une station de ravitaillement des navires à destination de l'empire colonial oriental car la route des Indes demeure une priorité. La pointe de l'Afrique, à mi-chemin entre Amsterdam et Batavia (actuelle Jakarta en Indonésie), semble idéale. A l'aide d'une petite garnison, naît le Cap de Bonne-Espérance, porteur de beaucoup d'espoir comme son nom l'indique. L'installation appartient à la Compagnie et non aux autorités néerlandaises. Mais les capacités d'alimentation en bétail et en produits frais de la station du Cap s'avèrent insuffisantes. Cependant, l'établissement du Cap amorce la colonisation de l'Afrique du Sud.

Très vite, les premiers colons prennent le relais des employés de la Compagnie des Indes orientales. Dès 1657, des centaines d'hommes et de femmes, essentiellement néerlandais, sont gratuitement lotis jusqu'à l'arrêt de la politique d'immigration en 1717. Des Européens issus de Suisse, des pays scandinaves et des Etats de langue allemande se joignent aux Hollandais. De plus, des Français, protestants fuyant la révocation de l'édit de Nantes et la suprématie catholique, s'installent également au Cap à la fin du XVIIème siècle. Cette communauté de colons, éloignée géographiquement et culturellement du berceau européen, constitue sa propre identité sous le signe d'une religion commune, le protestantisme, et d'une langue fédératrice, l'afrikaans, dérivée du néerlandais.

Les Afrikaners développent alors, tout au long du XVIIIème siècle, leur emprise qui dépasse les limites du Cap. Les « Trek-boers » ou paysans itinérants, souvent marqués par la pauvreté, s'approprient les terres situées au nord et à l'est du Cap. La Bible et le fusil symbolisent le caractère rude et rustique des colons, révélateur de l'évolution politique du pays. L'expansion des Afrikaners se fait dans la violence. Ils massacrent les populations africaines et s'accaparent leurs terres. « Païens contre Chrétiens », cette situation n'est pas isolée en Afrique. Mais, en Afrique du Sud, les Afrikaners s'imposent très vite comme un « peuple élu ». Légalement, les colons ne peuvent réduire en esclavage la main d'œuvre soumise par la force. Ils amènent des esclaves d'autres régions africaines, notamment d'Afrique de l'Est et de Madagascar.





Daniel Malaan le fondateur de l'apartheid

A la fin du XVIIIème siècle, l'impact de la Révolution française ne bouleverse pas que l'échiquier européen. Les armées révolutionnaires françaises parviennent à conquérir les Pays-Bas. Après occupation britannique en 1795, la colonie du Cap est finalement conquise par la Grande-Bretagne en 1806. En 1807, la traite est interdite. En 1833, l'esclavage est officiellement aboli. Parallèlement à ces deux lois significatives, des milliers de colons britanniques s'établissent dans la colonie du Cap. Des conflits d'intérêts ne tardent pas à émerger. Face à une main d'œuvre désormais en quête de meilleurs salaires, les fermiers des districts ruraux subissent lourdement les conséquences de l'abolition. A partir de 1834, des milliers d'Afrikaners quittent la colonie du Cap, sous domination britannique, pour des terres libres mais éloignées dans l'intérieur méconnu africain. C'est le « Grand Trek » (migration en afrikaans). Les colons blancs s'opposent brutalement aux chefferies africaines en place.

Deux états indépendants, l'Etat libre d'Orange et la république du Transvaal, émergent de cet exode. L'avancée des Afrikaners traduit la course aux territoires des Européens en Afrique. Le continent noir devient, au XIXème siècle, un enjeu majeur que se disputent principalement les puissances britannique, française, allemande et portugaise. L'Afrique australe est d'ailleurs un formidable théâtre des rivalités internationales. Cependant, la Grande-Bretagne cherche avant tout à trouver un équilibre entre les revendications des Afrikaners restés au Cap et la mise en place de la mainmise britannique. En effet, la mise en valeur des terres est assurée depuis deux siècles par les fermiers afrikaners. La Couronne entre alors dans une politique

de compromis caractérisée par des mesures destinées à enrayer la mobilité de la main d'œuvre. Un laissez-passer ou « pass » n'autorise un Africain à circuler que s'il détient un document mentionnant le nom de son employeur.

Fruit du double pouvoir afrikaner et britannique, le terme « Coloured » désigne, dès le XIXème siècle, un Africain, Métis ou descendant d'esclave. La vocation du « Coloured » se résume à sa fonction d'ouvrier agricole, puis de mineur. En 1867, un événement considérable bouleverse l'Afrique australe. Un gisement de diamants est découvert à Kimberley, dans le Griqualand Ouest.

Des milliers de prospecteurs affluent dans cette riche zone, rapidement annexée par les Britanniques et creusent le « Big Hole » ou Grand Trou, le plus profond du monde. Mais sous la pression de la multinationale du diamant, la compagnie De Beers et des associations de prospecteurs blancs, les mineurs africains se voient dénier tout droit de propriété sur la mine. En 1885, ils sont astreints à résidence, durant la durée de leur contrat de travail, dans des complexes fermés, directement reliés à la mine. En 1887, le plus riche filon aurifère du monde est découvert à Johannesburg, dans le Transvaal. Cette soudaine mise en valeur des richesses souterraines accentue les tensions existantes entre le pouvoir britannique et les représentants afrikaners. Dans un contexte d'exacerbation des visées impérialistes, le conflit est inévitable. La guerre anglo-boer oppose, de 1899 à 1902, la Couronne britannique aux états afrikaners. Victorieuse, la Grande-Bretagne annexe l'Etat libre d'Orange et la république sud-africaine du Transvaal. Les puissances coloniales, qui possèdent 11% du territoire africain en 1875, en contrôlent plus de 90% en 1902.

La victoire britannique entraîne la création, en 1910, de l'Union sud-africaine. Elle rassemble les colonies du Cap et du Natal, l'Etat libre d'Orange et le Transvaal. Son souverain demeure le roi d'Angleterre mais son administration est autonome. Cependant, la condition fondamentale de l'entente entre Anglais et Afrikaners reste la mise à l'écart systématique des Africains, pourtant majoritaires. La question épineuse du droit de vote se solde par un droit de vote accordé aux Africains, uniquement dans la province du Cap, sous des conditions drastiques : par le Cens, dépôt d'une certaine somme d'argent, les Africains « gagnent » le droit de vote. En 1913, le « Natives Land Act », la loi sur les terres indigènes, instaure des « terres indigènes », environ 7% du territoire, destinées à la majorité africaine. La loi interdit aux Blancs d'acheter des terres dans ces réserves. D'un autre côté, les Noirs ne peuvent ni acheter ni louer des terres dans les zones réservées aux Blancs. On assiste à la mise en place d'une ségrégation institutionnalisée au cœur de l'Union sud-africaine.

A l'image des Etats-Unis, la ségrégation instaurée dans la jeune Union sud-africaine dessine les contours de l'évolution du pays. Cependant, le durcissement de la politique discriminatoire raciale atteint son paroxysme en Afrique du Sud dans la seconde moitié du XXème siècle.



Pieter W Botha fut le dernier bastion de l'apartheid pur et dur
© sabcnews.com

